



CHALLENGE LICENCES EVENEMENTIELLES

Licence événementielle (du 01/09/18 au 15/07/19) transformée en licence
pratiquante entre le 16/07/19 et le 15/10/19

→ Types de licences éligibles au challenge :

Non compétitives : loisir, handensemble, handfit et babyhand

Compétitives : - 12 ans, de 12 à 16 ans, + 16 ans

→ Valorisation de 5 clubs au 31/10/2019 selon la règle suivante :

≤ 90 licences événementielles enregistrées (du 01/09/18 au 15/07/2019) : ≥ 10% licences doivent être transformées en licences classiques avant le 15/10/2019.

≥ 91 licences événementielles enregistrées (du 01/09/18 au 30/06/2019) : ≥ 5 % doivent être transformées avant le 15/10/2019.

→ Dossier complet à fournir à la commission par mail à 6200000.dev@ffhandball.net pour le 31/10/2019 au plus tard :

- 1 - copie de la (des) déclaration de(s) événements générant la création de licences événementielles (procédure de déclaration d'évènement [ICI](#) qui doit être validé par la comité avant la saisie des licences)
- 2 - copie de la liste des licences événementielles saisies entre le 01/09/2018 et 30/06/2019 (procédure de saisie des licences événementielles [ICI](#)).
- 3 - copie de la liste des licences créés avant le 15/10 – même personne : nom/prénom et date de naissance identiques – entre le 16/07/2019 et le 15/10/2019 (procédure d'extraction des licences événementielle [ICI](#)).

→ Bon d'achat de 250€ chez Central hand pour les 5 meilleurs clubs !